



Comité Technique de Réseau SSA

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Paris, le 18 mai 2020

Madame la Directrice centrale, Mesdames, Messieurs,

La fin de la période de confinement laisse présager une probable période de risques aggravés de contamination. La reprise des déplacements, l'ouverture des commerces, les regroupements seront propices à la propagation du virus COVID-19. L'inquiétude est là.

Le début du confinement a été source de confusion, de tension. Beaucoup de critiques pourraient être faites.

L'UNSA Défense n'en fera qu'une seule : la non présentation des PCA dans beaucoup d'établissements. D'ailleurs, étaient-ils à jour ?

L'UNSA Défense préfère être constructive et avancer. Nous tenons à souligner l'investissement de l'ensemble des acteurs de toute la chaîne SSA qui ont répondu présents pour affronter ce début de crise.

L'UNSA Défense salue la disponibilité du DGRH-SSA durant ces 8 dernières semaines pour mener des bilatérales hebdomadaires.

Aussi, nous tenons à citer les ERSA, la DAPSA, la PCA, le CESP, l'IRBA. Sans eux, les soignants des HIA ne pourraient travailler dans de bonnes conditions. Sans eux, la Direction Centrale n'aurait pas eu tous les éléments pour pouvoir répondre aux besoins du gouvernement et des citoyens.

Enfin, l'UNSA Défense tient à remercier l'échelon social. Priorité est donnée aux assistantes sociales des personnels des HIA. Elles se sont démenées dès le début de la crise afin de trouver des solutions pour les gardes d'enfants, pour l'hébergement des personnels soignants ayant en garde à domicile des proches vulnérables.

Le SSA a été mis à l'honneur et aujourd'hui chacun peut se rendre compte de ses capacités d'action et de réaction. Ce tout petit service œuvre pour l'ensemble du Ministère puisqu'il est le soutien « santé » de toutes les armées. Chaque citoyen a pu mesurer l'étendue de ses moyens. Toutefois, les effectifs restent le point noir de ce système pourtant efficient.

L'UNSA Défense n'oublie pas que vous nous aviez dit, Madame la Directrice Centrale, que le SSA était reconnu mondialement.

Aujourd'hui, vous nous présentez le Plan de Reprise Progressive d'Activité. Les discussions sur ce thème ont déjà commencé dans certains CHSCT.

Le guide sanitaire des mesures et des bonnes pratiques sous COVID-19, paru le 29 avril 2020, trace des lignes directrices assez conséquentes. La tâche de travail des chargés de prévention et de leurs équipes est énorme.

Comment faire quand on manque de moyens ? Nous avons tous pu nous rendre compte des limites des externalisations (ménage, métiers des ateliers, ...).

L'UNSA Défense souhaite soulever un sujet important qui sera l'actualité forte de demain : le télétravail (difficile à mettre en place puisque le SSA a conservé son propre service informatique).





Le retex du télétravail avant et après confinement revêt, selon nous, un caractère urgent. Beaucoup de PCA n'ont pas pu être honorés faute de moyens. Des établissements ont dû tourner avec 70% d'effectifs. Les agents ont donc été exposés au virus mais ils étaient également des sources potentiellement contaminantes.

Le décret du 05 mai 2020 nous permettra d'avancer sur le sujet. Néanmoins, l'UNSA Défense demande des éclaircissements sur les différents outils existants et les moyens mis en place. L'UNSA Défense demande l'écriture d'une procédure très cadrée. L'UNSA Défense insiste sur ce point.

L'UNSA Défense a également alerté sur le clivage entre les soignants et les ATL dans un premier temps puis sur celui entre les HIA et les autres établissements du SSA. Nous attendons la présentation de l'enquête faite au sein des HIA au CTR SSA du 11 juin.

De plus, nous demandons à ce qu'une enquête sur le moral soit menée à plus grande échelle par une société spécialisée. Nous souhaitons que soient pris en compte les agents civils et militaires qu'ils aient été en situation de présentiel, en absence exceptionnelle et/ou en télétravail.

Les conclusions de cette étude permettront, le cas échéant, de retracer le fonctionnement du SSA durant ces 2 derniers mois et suggéreront ainsi des pistes de travail pour une meilleure anticipation d'une éventuelle nouvelle situation critique.

L'UNSA Défense espère qu'une bonne communication et une formation seront dispensées afin que chaque agent puisse allier vie professionnelle et vie personnelle le plus sereinement possible.

Nous souhaitons que des consignes pour une nouvelle forme de management soient définies afin de s'adapter à la situation.

Pour conclure, dès le départ, l'UNSA Défense vous a alerté sur le fait que nous étions en OPEX, que le civil n'était pas formé pour cela. Il a également été exprimé le besoin de mettre en place un soutien psychologique pour les agents. Pour reprendre les propos du Président de la République, « nous sommes en guerre ». L'UNSA Défense constate cette chance que nous avons d'appartenir au MIN ARM.

Les personnels soignants civils ont eu confiance en l'expérience des militaires et se sont laissés guider. Peu à peu les peurs se sont dissipées. Une vraie cohésion a vu le jour, le « tous ensemble » sans distinction de statut et de fonction a fait son apparition.

Dans tous les établissements du SSA chacun s'est senti utile et tous manifestent ce sentiment d'avoir servi à quelque chose.

Cette expérience bien que dramatique, reste unique et, toute proportion gardée, extrêmement positive pour le SSA. La routine a été cassée, une nouvelle dynamique s'est développée.

L'UNSA Défense affiche ses doutes concernant ce projet de gouvernance des HIA Laveran et Sainte-Anne. Est-ce bien le moment de mettre en place ce projet ?

Le décret, du Ministère des Solidarités et de la Santé, concernant le versement de la prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires du MIN ARM est tombé ... Qu'en est-il de celui concernant les agents SSA des autres établissements ?

Nous restons donc dans l'expectative et serons vigilants sur la suite des événements.

Madame la Directrice Centrale, Mesdames, Messieurs, l'UNSA Défense vous remercie de votre attention.

